

Précisions sur les observations de la DRFIP relatives au compte de gestion 2022 des budgets annexes « assainissement »

Budget annexe « CT1-assainissement » :

Observations DRFIP	Précisions Métropole Aix-Marseille-Provence
Le compte des versements sur contributions directes présente anormalement un solde. Les comptes d'imputation provisoire présentent un solde global non négligeable de 46.147.698,33 euros compose pour l'essentiel de versements des régisseurs, de subventions et autres produits avant émission de titres non traites et d'autres recettes à régulariser. L'exactitude des résultats n'est pas garantie.	Le solde du compte d'attente au 31/12/2022 s'explique majoritairement par le calendrier de clôture d'exercice. En effet, les délais propres à la clôture comptable obligent de suspendre l'émission des titres de recettes sur une période courant de début décembre jusqu'aux premiers jours de janvier.
De multiples provisions pour risques et charges et le compte de dépréciation des comptes de débiteurs divers n'ont à nouveau connu aucun mouvement en 2022. L'actualité des risques doit être vérifiée chaque année pour ajuster en conséquence les provisions spécifiques les couvrant.	Les provisions sont revues chaque année par la Métropole. Pour les litiges où il n'y a pas d'évolution du risque, la provision est maintenue à son montant. Elle n'est pas reprise et redotée à l'identique.
Il est détecté un très grand nombre de travaux réalisés sous mandat pour lesquels aucune écriture n'est constatée depuis plus de deux ans.	Un travail de suivi a été mise en œuvre en 2022 sur les travaux réalisés sous mandat afin d'opérer dès 2023 les régularisations nécessaires et de clôturer les opérations terminées.

Budget annexe « CT2-assainissement » :

Observations DRFIP	Précisions Métropole Aix-Marseille-Provence
Les comptes d'imputation provisoire présentent un solde global non négligeable de 553.199,45 euros compose pour l'essentiel de recettes à régulariser. L'exactitude des résultats n'est pas garantie.	Le solde du compte d'attente au 31/12/2022 s'explique majoritairement par le calendrier de clôture d'exercice. En effet, les délais propres à la clôture comptable obligent de suspendre l'émission des titres de recettes sur une période courant de début décembre jusqu'aux premiers jours de janvier.

Budget annexe « CT6-assainissement » :

Observations DRFIP	Précisions Métropole Aix-Marseille-Provence
Les comptes d'imputation provisoire presentent un solde global non négligeable de 772.269,56 euros compose pour l'essentiel de produits en régie non titres. L'exactitude des résultats n'est pas garantie.	Le solde du compte d'attente au 31/12/2022 s'explique majoritairement par le calendrier de clôture d'exercice. En effet, les délais propres à la clôture comptable obligent de suspendre l'émission des titres de recettes sur une période courant de début décembre jusqu'aux premiers jours de janvier.